

Pour diffusion immédiate

Implantation d'un centre de formation en danse et en musique à Lévis

LA VILLE OPTÉ POUR LE CENTRE CULTUREL DE LEVIS

Lévis, le 26 mars 2015. – En présence des conseillers municipaux Janet Jones et Pierre Lainesse, le maire de Lévis, monsieur Gilles Lehouillier, a annoncé aujourd'hui que l'école de musique l'Accroche Notes et l'école de danse Élédanse auront accès à des locaux dédiés, plus spacieux et mieux adaptés en optant pour un agrandissement du Centre culturel de Lévis. Les détails du projet, élaborés en étroite collaboration avec les deux organismes concernés, seront soumis pour une demande d'aide financière au ministère de la Culture et des Communications.

« La hausse de la demande pour ces deux écoles n'est rien de moins que fulgurante. Depuis 1996, les inscriptions ont augmenté de 800 %. Il apparaissait donc évident que les locaux actuels n'étaient plus adaptés à leurs besoins et qu'il fallait agir. La Ville de Lévis fait preuve d'un engagement sans équivoque pour régler cette problématique en faisant de ce projet sa priorité dans son plan d'action 2015-2017 de la Politique culturelle révisée », a déclaré le maire de Lévis, monsieur Gilles Lehouillier.

Des locaux restreints et inadaptés

Le problème le plus criant auquel fait face les deux organismes est le manque d'espace et de locaux pour s'adapter à la croissance constante de la clientèle. Entre 1996 et 2013, les inscriptions des deux écoles sont passées d'un peu moins de 350 inscriptions à 2 800 inscriptions annuellement. Concrètement, plus de 1 645 élèves et leurs parents ainsi qu'une soixantaine d'employées et employés circulent à la Maison de la musique Bernard-Bonnier chaque semaine. Cette hausse importante de la clientèle a dépassé de loin la capacité des lieux actuels.

En plus du manque d'espace, les écoles doivent composer avec une ventilation et une insonorisation déficiente, un système de chauffage inapproprié, une absence de résilience des planchers de danse, une accessibilité partielle pour les clientèles vivant avec un handicap, l'absence d'un ascenseur, des vestiaires trop exigus et des stationnements insuffisants.

Croissance des inscriptions

	1996-1997	2013-2014	% augmentation
Élédanse	210	1 750	733 %
Accroche Notes	137	1 339	877 %

Agrandissement de 27 000 pieds carrés

Le projet prévoit un agrandissement du Centre culturel de Lévis de l'ordre de 27 000 pieds carrés, afin d'y construire un centre de formation en danse et en musique dédié à l'école de musique l'Accroche Notes et à l'école de danse Élédanse, présentement logés à la Maison de la musique Bernard-Bonnier. Cet agrandissement, attenant au Centre culturel existant, permettra la construction de quatre studios de danse ainsi que 25 classes de musique. Ce nouveau centre de formation en danse

et en musique logera également l'administration des deux écoles. Actuellement, les deux écoles occupent des espaces de 15 500 pieds carrés.

En s'établissant au Centre culturel de Lévis, les écoles pourront s'intégrer aux services qui y sont déjà offerts et viendront bonifier l'offre de ce lieu rassembleur qui fait maintenant figure de véritable institution après plus de 40 ans d'existence. Les écoles pourront aussi maintenir leurs activités à proximité du Vieux-Lévis, où une grande partie de leurs clientèles travaillent et étudient, tout en conservant les liens privilégiés qu'ils entretiennent avec les commerces et organismes du quartier.

Un jalon important de la Politique culturelle

Avec un budget total évalué à 6,3 M\$, cet agrandissement est conditionnel à la participation financière de 50 % du ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du programme Aide aux immobilisations. Selon l'estimation des coûts du projet, la participation financière de la Ville de Lévis serait de 3,15 M\$.

Le projet est l'une des principales interventions prévues dans le Plan d'action 2015-2017 de la nouvelle Politique culturelle de la Ville de Lévis, dévoilée le 23 septembre dernier devant les intervenants du milieu culturel lévisien. Rappelons qu'en 2012, un diagnostic culturel avait été réalisé dans le cadre de révision de cette Politique culturelle, qui avait mis en lumière la nécessité pour la Ville de développer des lieux et équipements culturels.

« Nous pouvons être fiers d'avoir à Lévis des écoles de musique et de danse d'une telle qualité et qui jouissent d'une si grande notoriété. Nous devons mettre en valeur leur travail afin qu'elles poursuivent leur élan et les encourager à maintenir le dynamisme culturel qu'elles insufflent à notre communauté. C'est pourquoi nous croyons fermement en ce projet et allons déployer tous les efforts nécessaires pour qu'il se réalise rapidement », a conclu monsieur Lehouillier.

Pour en savoir plus sur la Ville de Lévis, consultez le ville.levis.qc.ca et le fil Twitter twitter.com/VilledeLevis

- 30 -

Source : Direction des communications **Information :** Florent Tanlet, attaché de presse
418 835-8292 Bureau de la mairie
Cellulaire : 418 265-1982

